

AVIS PUBLIC

Calendrier 2024 des séances ordinaires du conseil municipal

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, que lors d'une séance ordinaire tenue le 12 décembre 2023, le Conseil a adopté par voie de résolution le calendrier 2024 des séances ordinaires, lesquelles se tiendront les mardis, à 19 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois, aux dates suivantes :

- 16 janvier 2024
- 13 février 2024
- 12 mars 2024
- 9 avril 2024
- 14 mai 2024
- 11 juin 2024
- 9 juillet 2024
- 13 août 2024
- 10 septembre 2024
- 8 octobre 2024
- 12 novembre 2024
- 10 décembre 2024

DONNÉ à Saint-Étienne-de-Beauharnois, ce 13^e jour de décembre 2023.



Isabelle Dion
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Isabelle Dion, direction générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels sur le territoire et sur le site web de la municipalité le 13 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 décembre 2023.



Isabelle Dion
Directrice générale et greffière-trésorière